

L'HISTOIRE

Autrefois, les religieuses de La congrégation « les sœurs de la Sagesse » officiaient sur les communes de Penmarc'h, St Guenolé, Guilvinec, Tréffiagat, Léchiagat et Plomeur.

C'est à l'initiative de sœur Marie-Françoise, que le centre de soins s'est vu confié à l'ADMR.

- * Le 20 avril 1988 naissait l'association locale d'aide à domicile en milieu rural Centre de Soins Infirmiers (A.D.M.R). Une association loi 1901 située alors au 417 rue François Merrien à Penmarc'h.

Suite à la loi 1999 du code de santé publique, les centres de soins s'appellent désormais des centres de santé infirmier.

- * Le 18 mars 2010, l'Association décide de quitter le réseau A.D.M.R et en change la dénomination et devient : ACSI Association Centre de Santé Infirmier de Penmarc'h, Plomeur, Le Guilvinec, Tréffiagat-Léchiagat
- * 2017 l'association devient SANTE BIGOUDENE

Le centre de santé fonctionne actuellement avec une directrice, des infirmières et une secrétaire et des administrateurs bénévoles.

Le service de promotion et le PASS fonctionne avec une animatrice coordinatrice



53 rue de la marine

2976 PENMARCH

02 98 58 60 18

santebigoudene@orange.fr

santebigoudene.e-monsite.com

Nos services

- * Centre de santé infirmier
- * Service promotion santé publique
- * Parcours activités santé séniors: P.A.S.S

Contacts

Du lundi au vendredi

De 08h à 12h et de 14h à 17h



SANTE BIGOUDENE

Association

Communes de Penmarc'h, Plomeur,
Le Guilvinec, Tréffiagat-Léchiagat

Les valeurs

Notre association mobilise les professionnels et les administrateurs autour du projet associatif. A travers lui, le centre de santé affirme son identité et son appartenance :

Appartenance à un réseau fédérateur : la Confédération nationale des centres de santé et services de soins infirmiers (C3SI)

Appartenance territoriale régionale : l'Association de centres de santé bretons (ACSB)

Appartenance au système de santé avec ses évolutions tant sur le plan politique que sur celui des recommandations professionnelles

Appartenance à un projet où l'utilisateur / le citoyen, partenaire de soins est au cœur de la décision en lui permettant de bénéficier des soins de qualité en toute sécurité, sans discrimination dans son cadre de vie ou en ambulatoire.

Le Respect des droits de la personne, dans le souci de son éducation à la santé en tenant compte de la personnalité de celle-ci dans ses composantes psychologiques, physiques, économiques sociales et culturelles

Les Missions

- * Assurer la gestion et le fonctionnement du centre de santé infirmier pour dispenser aux patients, les soins que requiert leur état de santé
- * Favoriser une action sanitaire et préventive et éducative pour permettre aux personnes de conserver un maximum d'autonomie,
- * Favoriser une meilleure connaissance des problèmes de prévention, d'hygiène et de la santé de la population de son territoire en collaboration avec les partenaires sociaux et médicaux sociaux et médicaux,
- * Assurer la gestion et le fonctionnement du service de promotion de santé publique

Et de tout autre futur service ayant attrait aux soins et à la santé

Les visions

- * Une vision de l'engagement citoyen qui se fonde sur le respect de l'être humain, de ses choix, contre toute forme de discrimination qu'elle soit ethnique, culturelle, économique ou sociale
- * Une vision de la santé, pour laquelle la personne soignée, au cœur de notre action, bénéficie de soins de qualité, dans une approche partenariale et coordonnée
- * Une vision de l'Association comme un lieu de partage où les administrateurs bénévoles, les usagers et les professionnels participent à la construction d'un projet partagé tout en respectant leurs singularités.